



Le Festival d'Avignon recrute Un(e) chargé(e) de la paie

Poste à pourvoir :

- **CDD saisonnier** dans le cadre de la 78^{ème} édition du Festival d'Avignon
- Poste à temps plein, modulé sur la durée du contrat
- Disponibilité demandée le week-end et les jours fériés
- **Prise de poste le lundi 15 avril 2024 et jusqu'au dimanche 4 août 2024**
- Poste basé à Avignon (Cloître Saint Louis)

Responsables hiérarchiques : Administratrice et Responsable de la paie

Missions :

Sous l'autorité de l'Administratrice et de la Responsable de la paie, le/la chargé(e) de la paie sera en charge de la préparation des bulletins de paie et du suivi des éléments variables de paie d'une partie du personnel. A ce titre, il/elle assumera notamment les tâches suivantes :

- Suivi de la validation des plannings de travail par les responsables d'équipe,
- Vérification des éléments variables de paie,
- Préparation des bulletins de paie (intermittents du spectacle, CDD du régime général et stagiaires) – environ 500 bulletins de paie à établir au mois de juin et au mois de juillet, au plus fort de l'activité,
- Etablissement des soldes de tout compte et des documents de fin de contrat,
- Préparation et distribution des titres restaurant.

Compétences et qualités requises :

- Formation bac+2 minimum en gestion des Ressources humaines et/ou Administration du spectacle et/ou Paie
- 1^{ère} expérience requise dans un poste similaire
- Connaissances en droit social – la connaissance du statut de l'intermittence du spectacle et de la Convention collective des Entreprises Artistiques et Culturelles serait appréciée
- Maîtrise rigoureuse des outils informatiques, bureautique et notamment des tableurs (un niveau avancé serait apprécié) - la connaissance du logiciel de paie sPAIEctacle et/ou du logiciel de planification #DIESE serait appréciée
- Qualités : organisation, rigueur, confidentialité, analyse, goût du travail en équipe et qualités relationnelles
- Bonne communication orale et écrite

Contexte :

L'essentiel du temps de travail est un travail de bureau, sur écran d'ordinateur, en ligne et/ou au téléphone. L'activité peut générer des stationnements assis prolongés. Une disponibilité les week-ends et jours fériés sera demandée.

Statut/Salaire :

Agent de maîtrise, groupe 5 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles. Rémunération selon expérience, d'après la grille conventionnelle en vigueur. Titres restaurant.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation uniquement par courriel avant le **1er décembre 2023** à Eve Lombart, Administratrice et à Maéva Perrot, Responsable de la paie, recrutement@festival-avignon.com.

Les entretiens de recrutement auront lieu les 11, 12 et 13 décembre 2023.